



Journée nationale intersyndicale de mobilisation le mardi 16 juin 2020

pour la réintégration immédiate d'Anthony, le respect de l'indépendance de l'inspection du travail, pour la défense du statut et des missions de l'ensemble des agent-es du ministère

Depuis plus de 50 jours, Anthony Smith est mis à pied pour avoir tenté d'accomplir sa mission de protection de la santé des salarié-e-s face à la pandémie. Au cours de ces 50 jours, à aucun moment la DRH ou la DGT ne lui ont signifié officiellement ce qui lui est reproché, ni donné suite à nos interpellations concernant les pressions subies par notre collègue, publiquement reconnues par leurs auteurs et indubitablement relayées par la hiérarchie locale. Incapable de s'expliquer sur ces faits pourtant à l'origine de la mise à pied, l'administration « charge la barque » et invoque maintenant des griefs qui pourraient être opposés à des centaines d'agent-e-s en lien avec le remplissage de Wiki't, la participation à l'entretien professionnel, les actions prioritaires, etc.

Cette procédure infâme concentre une nouvelle tentative de mise au pas de l'inspection du travail alors que bon nombre de collègues subissent des pressions plus ou moins insidieuses. La ministre du travail entend bien pérenniser le mode d'encadrement comminatoire mis en place au prétexte de la crise sanitaire, avec une DGT omnipotente décidant qui doit être contrôlé ou pas, réécrivant le droit du travail à sa guise, inventant sans cesse de nouvelles modalités de rendu compte. L'instruction du 19 mai 2020 prévoit d'ailleurs que chaque agent-e est désormais tenu de respecter la « feuille de route » élaborée par sa DIRECCTE et validée par la DGT. Et le récent rapport de la Cour des comptes décline ce qui pourrait suivre : suppression totale de la section d'inspection d'ici 4 à 5 ans, renforcement du rôle du RUC, déconcentration du pouvoir disciplinaire, rémunération plus fortement liée à l'atteinte des objectifs, suppression des services de renseignement en droit du travail dans les UD...

Le mépris des statuts et des missions ne s'arrête pas aux agent-e-s de l'inspection. Là encore au prétexte de la lutte contre la pandémie, des milliers de collègues de tous les services ont vu leur fiche de poste déformée ou complètement modifiée et leurs conditions de travail fortement dégradées. Beaucoup ont été placés d'office en autorisation spéciale d'absence (ASA) sans qu'on leur demande leur avis ou qu'on leur donne les moyens de travailler à distance, et se verront en plus retirer 10 jours de congés ou de RTT. L'OTE, mise pour le moment en sommeil, ressortira des cartons après l'été et, alors que les suppressions d'emplois statutaires se poursuivent, le ministère annonce le recrutement par centaines de contractuel-l-e-s... Voilà pour nos gouvernant-e-s « le monde d'après » : le pire de celui d'avant !

Les mesures et les organisations mises en place au titre de circonstances exceptionnelles ont bien souvent tendance à durer. Si nous ne réagissons pas, notre ministère n'y fera pas exception. Nous ne voulons plus de cette DGT qui en fait « d'autorité centrale de l'inspection du travail », relaie toutes les pressions patronales et les impératifs de communication du gouvernement, édicte des instructions contraires aux conventions de l'OIT, suspend les agent-e-s qu'elle juge déviant-e-s. Nous ne voulons pas d'un ministère qui traite ses agent-e-s comme des pions interchangeables, et les « remercie » d'assurer la continuité du service public par le vol de leurs congés et RTT.

Aussi, les organisations syndicales CGT, SUD, FSU, FO et CNT appellent l'ensemble des agent-e-s du ministère à une journée de mobilisation le mardi 16 juin prochain, à l'occasion des deux mois de notre collègue Anthony pour exiger sa réintégration immédiate, le respect de l'indépendance de l'inspection du travail, pour la défense du statut et des missions de l'ensemble des agent-e-s du ministère.

Nous appelons :

- à des rassemblements devant les UD et les DIRECCTE à 12h00, en lien avec les unions syndicales interprofessionnelles locales ;
- et à se joindre aux initiatives, actions et manifestations du personnel de santé également prévues ce jour.

Un préavis national de grève sera déposé pour couvrir l'ensemble des actions.

Nos organisation syndicales invitent à se réunir partout en assemblée générale et à poursuivre d'ici là les actions déjà engagées dans de nombreux départements :

- lecture de motion pour la réintégration d'Anthony dans toutes les réunions où la hiérarchie est présente ;
- déploiement de banderoles devant les DIRECCTE et les UD ;
- rassemblements communs avec les syndicats de salarié-e-s.